

actualité

AUTO SOLIDAIRE

Faibles revenus, contrats précaires ou formation, sont autant de freins potentiels à l'achat d'un véhicule pourtant souvent indispensable à la vie professionnelle. Pour accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés pour acheter un véhicule, l'association Aide Auto 38, basée à Moirans propose depuis 1998 la location, à petits prix, de voitures données par des particuliers. Employant quelques 30 personnes sur le département, cette association d'insertion cherche actuellement des personnes souhaitant faire don de leur véhicule. A noter: jusqu'à 70% de la valeur de la voiture peuvent être récupérés en crédit d'impôt.

En savoir + : www.aide-auto.com ou 04 57 20 69 06.

ville

TRAM E:

LE POINT SUR LE CHANTIER

La ligne verte

Les travaux du tram se finalisent. Depuis quelques semaines, les équipes spécialisées dans l'engazonnement ont même commencé à "plaquer" de la pelouse le long de la ligne E. Entre ces aménagements et la réalisation des différentes stations, les premiers essais roulants du tram devraient normalement débiter vers la fin du mois de mai... Prudence va être de mise pour les piétons et les automobilistes!

Travaux nocturnes

Le SMTC poursuit la réalisation de l'enrobé définitif des voies de circulation qui longent le futur tramway. Ces opérations se terminent sur les tronçons situés entre la rue Rif Tronchard et la rue de Karben (jusqu'au 20 avril) ainsi qu'entre la rue de Karben et celle des Bonnais (jusqu'au 21 avril). La portion située entre la rue des Mails et le Pont de Vence devrait être réalisée du 22 au 30 avril. Ces interventions génèrent des nuisances sonores de forte intensité et nécessitent la mise en alternat de la circulation entre 20h et 5h du matin.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 18 au 24/04 : Pharmacie des Charmettes 04 76 75 26 73
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 25/04 au 01/05 : Pharmacie Casadella 04 76 75 24 84
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 02 au 08/05 : Pharmacie de La Monta 04 76 75 60 69
Place Pompée

RANDONNÉE DE PRINTEMPS

Dimanche 26 avril, La Métro invite à découvrir les sentiers de la pointe sud ouest du massif de Belledonne. L'occasion de sillonner le secteur lors d'une randonnée gratuite et accessible à tous. Rendez-vous dans le parc du domaine du château de Vizille, inscription gratuite obligatoire entre 8h et 10h30.

En savoir + : randonner@lametro.fr, 04 76 24 48 59, 04 76 59 56 91 ou www.lametro.fr/sentiers

WEEK-END A KARBEN:

Saint-Egrève Jumelages organise un week-end à Karben du 14 au 17 mai prochain. Pour être du voyage (en bus), il faut s'inscrire avant ce dimanche 19 avril au 04 76 75 47 00.

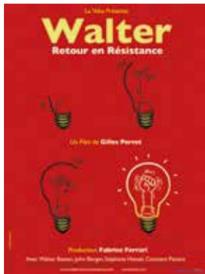


Circulation au Pont de Vence

Attention, du 27 avril au 7 mai, la traversée de la RD 1075 sera impossible au niveau de la rue de l'Isère et de l'avenue de la Monta. Les demi-tours seront possibles au niveau de l'impasse du Châtelet et de l'avenue du Collège.

32

C'est le nombre d'éditions de la "Foulée du Souvenir" qui se courra ce vendredi 8 mai 2015. Départ rue du 8 mai 1945 à 9h et elle emmène ses participants à travers les rues de Saint-Egrève dont le nom évoque la Résistance. Organisée par la Ville et les associations locales d'anciens combattants, cette course à pied est ouverte à tous et propose deux trajets. En savoir + : www.saint-egreve.fr



WALTER, RETOUR EN RÉSISTANCE
Mardi 28 avril à 20h, La Vence Scène organise une soirée spéciale autour du documentaire "Walter, retour en résistance". Au terme de la projection du film de Gilles Perret, une rencontre avec Walter Bassan est proposée en partenariat avec la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes de Saint-Egrève.

VIDANGE : pendant toutes les vacances d'avril, la piscine Tournesol est fermée pour permettre des opérations de vidange et de maintenance du site. Réouverture prévue le 27 avril.

UNE NOUVELLE PISCINE INTERCOMMUNALE

Le 2 avril dernier, après de longues années de réflexions, le Conseil syndical du SIVOM du Néron a pris la décision d'élargir ses compétences afin de permettre la construction d'une piscine intercommunale à Saint-Egrève. Ce vote, à l'unanimité, permet donc de lancer un projet qui permettra à terme de remplacer les deux piscines existantes par un seul équipement qui rassemblera trois bassins, dont un découvert. Prévue pour être livrée à l'horizon 2020, la piscine sera construite sur le terrain enherbé jouxtant la RD 1075 au niveau de la station de tram Fiancéy-Prédieu, pour un budget de 9 millions d'euros.



l'agenda Du 20 avril au 10 mai 2015

DU 20 AU 24 AVRIL

Stage de magie à l'association MJC avec Hugo de 10h30 à 12h. Inscriptions obligatoires au secrétariat de la MJC.

MARDI 21 AVRIL

Pôle Jeunesse, motocross à Rives en matinée et exposition "A quoi tu joues?" sur l'évolution des jeux vidéo à la Casemate en après-midi. De 10h à 18h.

MERCREDI 22 AVRIL

Pôle Jeunesse, repas partagé et tournoi de laser game en nocturne pour les 12/17 ans. De 18h à 21h30.

DU 22 AU 24 AVRIL

Stage volley/athlé organisé par l'USSE pour les 9-13 ans. Découverte du volley de 9h30 à 11h30 et de l'athlétisme de 14h à 16h après un repas pris au foyer de l'USSE.

En savoir + : www.usse-athle.fr/ 06 33 77 89 71



JEUDI 23 AVRIL

Boules lyonnaises coupe vétérans par l'USSE Sport Boules au boulodrome intercommunal couvert. A partir de 8h.

Après-midi jeu à la Ludothèque de Fiancéy avec le Pôle Jeunesse en partenariat avec l'Association Familiale. De 14h à 18h.



Motocross à Rives proposé par le Pôle Jeunesse en partenariat avec le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale. De 13h à 17h.

JUSQU'AU 24 AVRIL

Accueil libre au Pôle Jeunesse tous les jours de 14h à 18h30 sauf le jeudi 23 avril.

VENDREDI 24 AVRIL

Tournoi de jeux de société pour les 12/17 ans au Patio. De 14h à 18h.



SAMEDI 25 AVRIL

Fête du Jeu par l'association Familiale. Des ateliers pour tous les âges et pour toute la famille mis en place par la ludothèque attendent les Saint-Egrévois à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h et de 14h à 17h.

DIMANCHE 26 AVRIL

Nettoyage des berges des étangs EDF. De 8h30 à 12h30.

Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation, cérémonie rue de Champaviotte à 10h45 puis au Monument aux Morts et au carré militaire du cimetière de La Monta à 11h30.

MERCREDI 29 AVRIL

Heure du conte des tout-petits à la Bibliothèque Fiancéy. 10h30.

Au fil des pages à la Bibliothèque Barnave, des Saint-Egrévois viennent présenter leurs coups de cœur littéraires. 18h30.

JEUDI 30 AVRIL

Café des aidants "Prendre soin de soi", discussion libre ouverte aux proches d'une personne atteinte d'une maladie dégénérative au café du Pont. De 15h à 17h.

SAMEDI 2 MAI

Volley, tournoi sur herbe catégorie jeunes organisé par la section volley de l'USSE au terrain d'honneur du Parc de Vence.

VENDREDI 8 MAI

Foulée du Souvenir, course mémorielle. Départ rue du 8 mai 1945 à 9h.



70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Mort de La Monta. 10h45.

LA VENCE SCENE cinéma



► **Clochette et la créature légendaire**
Le 20 avril à 17h30.

► **Les châteaux de sable**
Le 20 avril à 20h.

► **En route!**
Le 20 avril à 18h; le 21 avr. à 18h.

► **Fast and furious 7**
Le 20 avril; à 15h; le 21 avr. à 17h30; le 22 avr. à 17h; le 26 avr. à 15h.

► **Lili Pom et le voleur d'arbres**
Le 21 avril à 16h.

► **Pourquoi j'ai pas mangé mon père**
Le 20 avril à 15h30; le 21 avr. à 15h; le 22 avr. à 15h; le 25 avr. à 17h30; le 26 avr. à 15h.

► **Journal d'une femme de chambre**
Le 21 avril à 20h.

► **Cerise**
Le 22 avril à 15h et 17h30; le 23 avr. à 15h, 17h30 et 20h30; le 24 avr. 15h et 17h; le 25 avr. à 15h, 17h30 et 20h30; le 26 avr. à 18h et 20h30; le 28 avr. à 20h30.

► **Citizenfour** (VOSTF)
Le 22 avril à 20h; le 24 avr. à 20h; le 26 avr. à 20h; le 27 avr. à 20h.

► **Les gorilles**
Le 22 avril à 20h30; le 23 avr. à 18h; le 24 avr. à 20h30; le 29 avr. à 18h; le 1^{er} mai à 15h30, le 2 mai à 18h, le 3 mai à 15h30.

► **Suite française**
Le 23 avril à 20h (VOSTF); le 24 avr. à 17h30; le 25 avr. à 20h; le 26 avr. à 17h30; le 27 avr. à 20h30 (VOSTF).

► **Lilla Anna**
Le 23 avril à 16h; le 24 avr. à 16h (ciné goûter); le 25 avr. à 16h.

► **Walter, retour en résistance**
Le 28 avril à 20h (ciné rencontre).

► **Avengers : l'ère d'Ultron**
Le 29 avril à 17h30, le 1^{er} mai à 15h et 20h, 2 mai à 15h et 20h (3D), le 3 mai à 15h, le 5 mai à 20h, le 6 mai à 17h, le 8 mai à 17h, le 9 mai à 20h, le 10 mai à 15h.

► **Indian Palace : suite royale**
Le 29 avril à 20h30, le 2 mai à 15h, le 4 mai à 20 h (VOSTF).

► **En équilibre**
Le 29 avril à 20h, le 1^{er} mai à 18h et 20h30, le 2 mai à 20h, le 3 mai à 18h et 20h, le 5 mai à 20h30.

► **Timbuktu** (VOSTF)
Le 30 avril à 20h, le 2 mai à 17h30, le 3 mai à 17h30.

► **Robin des bois, la véritable histoire**
Le 6 mai à 17h30, le 1^{er} mai à 17h30 et 20h30, le 2 mai à 15h30, le 3 mai à 16h et 18h.

► **Nos femmes**
Le 6 mai à 20h30, le 8 mai à 20h, les 2 et 3 mai à 18h.

► **La maison au toit rouge** (VOSTF)
Les 6, 7 et 10 mai à 20h.

► **Every thing will be fine** (VOSTF)
Le 7 mai à 20h, le 9 mai à 17h30 et 20h30, le 10 mai à 20h30.

► **Le chant de la mer**
Le 9 mai à 15h (séance animée).

Saint-Egrève le journal

le supplément

AU MAGAZINE D'AVRIL 2015

Jeunesse

En avant les vacances!



Les vacances de printemps se poursuivent jusqu'au 26 avril! Le Pôle Jeunesse, l'Association Familiale et les associations saint-égrévoises se mobilisent pour proposer des animations aux enfants et aux jeunes.

En savoir + : www.saint-egreve.fr



A venir



70 ans de paix

A l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Saint-Egrève et les associations d'anciens combattants organisent des commémorations le 26 avril et le 8 mai (voir l'agenda).



Nettoyage berges de l'Isère

Avis aux bonnes volontés: l'AAPPMA de Grenoble (Union des pêcheurs) organise le dimanche 26 avril de 8h30 à 12h30 une opération de nettoyage des berges des étangs EDF. Renseignements : 04 76 96 61 29



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play

Conseil municipal : une nouvelle démarche pour l'agenda 21

Lors de la séance publique du Conseil Municipal du mercredi 8 avril dernier, 27 élus étaient venus débattre autour de 16 délibérations. Parmi les thèmes abordés, le développement durable a été mis à l'honneur. La Ville va en effet se lancer dans une démarche d'Agenda 21 de "nouvelle génération". Cette nouvelle édition du "Supplément" rappelle donc l'histoire d'un engagement fort de la Ville de Saint-Egrève dans ce domaine. Autre délibération importante, la déclaration préalable de travaux pour l'Accueil Petite Enfance des Mails a été adoptée, ce qui permettra de lancer dès cet été le réaménagement de ce site dédié aux tout-petits.



A Saint-Egrève le développement durable c'est du concret.

Développement durable

Délibération N°1 vote à l'unanimité



Lors de sa séance du 8 avril dernier, le Conseil Municipal a officialisé la volonté municipale de donner un nouveau souffle à son Agenda 21 en s'engageant dans une "démarche intégrée de développement durable". En clair, dans le cadre

de son Agenda 21, la Ville va formaliser des outils qui doivent permettre de prolonger la dynamique initiale et de garantir que chaque action ou que chaque projet soit bien en cohérence avec les enjeux locaux.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

L'Agenda 21 à Saint-Egrève n'est pas un vain mot. C'est un plan d'actions concrètes menées par la ville dans le domaine du développement durable depuis le début des années 2000. Formalisé pour la première fois il y a tout juste neuf ans, à l'occasion d'un vote lors du Conseil Municipal d'avril 2006, l'Agenda 21 de Saint-Egrève a été élaboré et construit avec les habitants et les agents municipaux sous l'impulsion des élus. C'est le 29 mars 2007 que la Commune a adopté officiellement son Agenda 21. A l'origine, il comptait sept finalités déclinées en 21 orientations stratégiques qui devaient se concrétiser à travers 66 chantiers. Pour ne pas rester lettre morte, cette démarche qui allait au-delà du simple affichage a été évaluée dès 2010, période qui marque l'Acte 2 de l'Agenda 21 à Saint-Egrève.



kesako ?

En 1992, la France s'est engagée aux côtés de 177 autres pays à promouvoir le développement durable, en signant la déclaration de Rio pour l'environnement et le développement et en approuvant l'Agenda 21, véritable outil de développement durable pour les collectivités et les territoires. L'Agenda 21 local marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable: équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux (efficacité énergétique, effet de serre...), développement écologiquement et socialement responsable.

LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'AGENDA 21

En octobre 2007, la Ville de Saint-Egrève met en place une instance de suivi et d'évaluation de son Agenda 21. Démarche innovante, le Conseil de l'Agenda 21 permet aux Saint-Egrévois de s'investir pleinement dans la démarche de développement durable initiée par la Ville, en participant activement à son suivi, à sa mise en œuvre et à son évaluation, pour une évolution optimale de l'Agenda 21 local. Plusieurs réussites sont à son actif comme la charte des jardiniers responsables. En parallèle, il est apparu la nécessité de mettre en place une nouvelle instance participative citoyenne plus fortement maillée avec le territoire. Ainsi, en février 2012 ont été mis en place les trois Conseils des habitants de Saint-Egrève. Ces instances sont amenées à porter leurs réflexions et rendre leurs avis via des analyses réalisées au travers du prisme du développement durable.

Reconnaisances nationales

En matière de développement durable, Saint-Egrève s'est très tôt positionnée dans le peloton de tête des territoires vertueux et son Agenda 21 s'est imposé peu à peu comme une référence à l'échelon national. Ainsi, dès 2008, soit tout juste un an après l'adoption de sa première version, il a été labellisé "Agenda 21 local" par le Ministère de l'Ecologie. En 2011, l'Agenda 21 local a décroché les Rubans du Développement Durable. Ces derniers distinguent chaque année "des collectivités locales qui intègrent efficacement le développement durable dans l'ensemble de leurs politiques, mettant en œuvre des réalisations concrètes, innovantes, exemplaires". En dix ans, seules 137 collectivités territoriales françaises ont été récompensées par les Rubans du développement durable. Depuis, Saint-Egrève participe à des groupes de travail et de réflexion avec



le Ministère et d'autres communes françaises en pointe dans le domaine du développement durable.

Des démarches exemplaires



Thomas et Lamia, responsable et technicienne à SOLENI

Parmi les nombreuses démarches exemplaires issues de l'Agenda 21, la lutte contre la précarité énergétique a une place de choix à Saint-Egrève. Ici, depuis 2013, l'amélioration du confort des performances énergétiques d'un logement n'est plus l'apanage des propriétaires immobiliers financièrement à l'aise. En effet, lors d'une analyse des besoins sociaux, le CCAS de la Ville a constaté que de plus en plus de familles consacraient plus de 10% de leurs ressources à s'acquitter de leurs factures énergétiques. En lien avec la mission développement durable, un partenariat avec l'association Solidarité Énergie Insertion (SOLENI) a été mis en place pour que des techniciens réalisent des diagnostics socio-énergétiques dans ces foyers. Eux-mêmes en situation d'insertion, ils interviennent en deux temps dans chaque logement. Ils y réalisent un bilan du bâti et des usages du foyer avant d'y installer de petits équipements peu onéreux

qui améliorent les performances énergétiques. Les premiers retours de cette démarche ayant été plus que positifs, le CCAS et la Ville ont décidé de la prolonger et de l'étendre à une quarantaine de ménages en 2014. En tout, 16 000€ par an sont consacrés à cette action de prévention.

Florilège...

Au-delà de cet exemple qui allie parfaitement environnement, solidarité et économie, à Saint-Egrève les efforts en matière de développement durable sont nombreux. On peut par exemple citer la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts qui fait la part belle aux prairies fleuries et qui a permis de quasiment supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires par les employés municipaux. La Ville soutient aussi l'énergie solaire en installant 340 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de La Vence Scène et de l'Hôtel de Ville (de quoi produire 65,7 kWc soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne en électricité de plus de 21 foyers français). Ces dernières années ont été l'occasion de systématiser la "clause sociale" dans les marchés publics afin de favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficulté. Le dynamisme de la Ville se retrouve aussi au sein de ses services où un Plan de Déplacement d'Administration incite les agents municipaux à délaissier leur voiture au profit de mode de déplacement doux.

La Vence Scène, un bâtiment du 21^e siècle!

La Vence Scène est aujourd'hui un espace culturel apprécié de tous les Saint-Egrévois mais pas que... Techniquement, le bâtiment a plusieurs particularités dont celui d'être "BBC" (bâtiment basse consommation) ce qui est encore exceptionnel en France pour un équipement de ce type. L'édifice a notamment bénéficié d'une "sur-isolation" puisque les dalles de béton du vide sanitaire ont été coulées directement sur un isolant polystyrène. Il intègre aussi des panneaux photovoltaïques qui lui permettent d'être autonome en énergie, des fenêtres à triple vitrage, un système de "free cooling", une toiture végétalisée, une enveloppe totalement étanche à l'air grâce à une isolation ultra performante, des systèmes de récupération d'eaux



pluviales pour les sanitaires ou encore des projecteurs à LED consommant près de 80% d'électricité en moins.

Petite enfance

Nouvelle jeunesse pour l'APE des Mails



Lors du Conseil Municipal du 8 avril, deux délibérations concernaient directement les aménagements à venir de l'Accueil Petite Enfance des Mails. Celles-ci ont été prises afin de permettre le lancement de travaux de réaménagement du site. En effet, l'équipement doit évoluer pour devenir une structure de type multi-accueil collectif capable de proposer 35 places contre 22 actuellement, une mutation qui s'inscrit dans le schéma d'évolution du service petite enfance de Saint-Egrève. Les travaux d'aménagement devraient commencer au mois de juin prochain et permettre notamment la création d'une biberonnerie, une augmentation du nombre de dortoirs ou encore la création d'un nouvel espace pour le personnel. Autre amélioration au programme de ce chantier, l'agrandissement de la cuisine permettra de concevoir sur place des repas à l'instar des

autres multi-accueils. Enfin, pour les parents, une entrée unique desservira l'ensemble de l'équipement. Évalués à cinq mois, les travaux devraient se dérouler jusqu'en novembre prochain. Durant cette période, l'accueil collectif des enfants se fera dans un autre établissement de la Ville cet été, puis dans un bâtiment modulaire installé à proximité de l'APE des Mails à partir de septembre. C'est pour cet équipement temporaire, qui doit être installé devant l'Accueil Petite Enfance des Mails qu'a été délivré un permis de construire en Conseil Municipal.

A NOTER

La crèche familiale et son jardin d'enfants quittent l'Accueil Petite Enfance des Mails pour rejoindre la crèche de Fiancey à compter de septembre. Affaire à suivre...

ARCHITECTE : c'est l'architecte saint-égrévois Philippe Mas, à qui l'on doit notamment les dessins du Patio, et TPF ingénierie qui ont été missionnés pour assurer le suivi des études et des travaux de ce projet dont le budget s'élève à 300 000€

Le Conseil en bref

- ▶ **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : attribution d'une subvention de 600 à l'ALEC pour soutenir son action de d'instruction de dossiers de diagnostics énergétiques des particuliers. (délibération N°2, unanimité).
- ▶ **FONCIER** : cession de locaux professionnels de la copropriété le Fié à Fiancey. (délibération N°3, unanimité et délibération N°4, unanimité).
- ▶ **FONCIER** : acquisition d'une parcelle cadastrée dans le Néron et d'une autre à La Monta. (délibération N°5, unanimité) (délibération N°6, unanimité).
- ▶ **PETITE ENFANCE** : demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles pour l'année 2015. (délibération N°9, unanimité).



Délibération N°7
Délibération N°8

vote à l'unanimité

- ▶ **PETITE ENFANCE** : autorisation de signature d'une convention avec le Centre Hospitalier Alpes Isère pour la mise à disposition de places de crèche à la crèche de La Gare. (délibération N°10, unanimité).
- ▶ **FINANCES** : tarifs des entrées de la piscine des Mails et de celle de Saint-Martin-le-Vinoux. (délibération N°11, unanimité).
- ▶ **FINANCES** : attribution d'une indemnité au comptable public de Saint-Egrève (délibération N°12, pour: 26, abstention: 7).
- ▶ **FINANCES** : remboursement des frais de fourrière automobile par les propriétaires de véhicules contrevenants. (délibération N°13, unanimité).

- ▶ **RESSOURCES HUMAINES** : les débats ont porté sur la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade et sur des questions techniques de suppression et de création de postes. (délibération N°14, unanimité) (délibération N°15, unanimité).

- ▶ **TERRITOIRES 38** : en tant qu'actionnaire de Territoires 38, la Ville de Saint-Egrève a pris connaissance du rapport d'activité et des états financiers de cette société d'économie mixte pour l'exercice 2013.

Prochaine séance du Conseil municipal le mercredi 10 juin 2015 à 19h
Toutes les séances sont publiques.

Retrouvez toutes les délibérations et les compte-rendus succincts des conseils municipaux sur www.saint-egreve.fr

